

Sciences de la vie et de la terre - Double diplôme - Académie ESJ

Licence Sciences de la Vie et de la Terre



Durée
2 ans



Composante
Faculté des
sciences et
technologies



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

La **licence mention Sciences de la vie et de la Terre (SVT)** est une licence générale bi-disciplinaire présentant un aspect professionnalisant puisqu'elle est destinée principalement mais non exclusivement aux étudiants ayant comme projet professionnel les métiers de l'enseignement notamment celui de professeur de lycée et collège (PLC) en SVT. Cette licence est proposée après une première année commune en licence portail Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement (SVTE). La licence SVT permet à son titulaire d'acquérir les compétences dans les différents domaines de la biologie mais également de la géologie afin de pouvoir présenter le concours du CAPES de SVT et ainsi accéder au master M2E (Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation) mention Professeur du second degré des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) des Hauts-de-France ou ailleurs. Les connaissances acquises au cours du cursus de licence correspondent aux thèmes du concours et sont adossées aux enseignements de collège et de lycée.

Le diplôme d'établissement Initiation au journalisme permettra aux étudiants de développer des compétences complémentaires, notamment en matière de rédaction. Cette formation leur offrira une première approche du monde des médias et les initiera aux fondamentaux du journalisme : techniques d'écriture, vérification de l'information, analyse critique des contenus médiatiques...

Savoir-faire et compétences

Acquisition et maîtrise des connaissances scientifiques dans les champs disciplinaires variés et à différentes échelles du vivant (cellule, organe, organisme, population, communauté dans son environnement) mais également en sciences de la Terre, développement d'une approche didactique et de démarche d'investigation scientifique (problématique, questionnement, hypothèses, expérimentations, analyse critique, interprétation), analyse de documents scientifiques, développement d'une argumentation scientifique structurée à l'écrit comme à l'oral, obtention du CLES en langue vivante

Les + de la formation

La **licence Sciences de la Vie et de la Terre** présente une formation large couvrant deux champs disciplinaires scientifiques, les sciences de la vie et les sciences de la Terre possédant chacun des domaines très variés. L'équipe enseignante est composée d'enseignants-chercheurs et de professeurs agrégés en SVT très au fait des contenus des concours et des enseignements de SVT en collège et lycée. La formation propose également un stage en collège ou lycée au cours du semestre 4 afin que les étudiants se fassent une idée plus précise du métier d'enseignant. Enfin des sorties sur le terrain complètent la formation afin d'illustrer les cours. Tout au long des 3 années de licence, choix d'une langue vivante 1 avec possibilité de passer au cours du semestre 6 le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

(CLES), certification accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Organisation

Organisation

La licence Sciences de la vie et de Terre s'organise autour de plusieurs blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

- BCC - Résoudre une problématique scientifique dans le domaine des SVT

- BBC - Communiquer et se positionner en Français et en Anglais dans une perspective professionnelle

- BCC - Pratiquer une démarche scientifique en sciences de la vie

- BCC- Pratiquer une démarche scientifique en sciences de la Terre

- BCC - Construire son projet professionnel en lien avec les métiers de l'enseignement

Tout au long de la licence, chaque UE fait l'objet d'évaluations notées : contrôle continu (DS, TP), examens écrits ou oraux terminaux, rapport de stage, soutenance. Tout au long de la formation des sorties sur le terrain sont programmées ainsi que des stages en établissements scolaires.

Stages

Stage : Obligatoire

Stage obligatoire au semestre 4.

Admission

Conditions d'admission

Pour les élèves de terminal, les étudiants en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissantes de l'Union européenne ou assimilés.

Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale Parcoursup de la mi-janvier à la mi-mars.

RDV sur <http://www.parcoursup.gouv.fr> via un **Portail de l'ESJ**.

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), RDV sur <http://international.univ-lille.fr>

L'entrée en **Licence SVT - Journalisme** est sélective, retrouvez sur la plateforme Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

Conditions d'admission pour les formations L2-L3

Vous avez validé une **L1 ou L2 SVT - Journalisme** à l'Université de Lille et vous souhaitez poursuivre en année supérieure :

Vous accédez de droit en **licence 2 ou 3 SVT - Journalisme**.
Procédure de réinscription sur votre ENT Ulille.

Vous avez validé une **L1 ou L2 SVT - Journalisme** dans une autre université et souhaitez poursuivre ce cursus à l'Université de Lille.

À partir de la mi-juin, demandez la validation de vos semestres déjà acquis via la plateforme de transfert arrivée : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/transfert-de-dossier>

Vous n'avez pas les titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalant à un Bac+1 et/ou Bac + 2.

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant-e de l'UE et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme e-candidat : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Vous êtes de nationalité étrangère hors étrangers et assimilés : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/hors-programme-dechange/>

Et après

Poursuite d'études

La **licence en Sciences de la Vie et de la Terre** permet de poursuivre sa formation en journalisme scientifique. Elle est aussi particulièrement adaptée pour les étudiants souhaitant devenir enseignant de SVT en collège/lycée. Elle offre en effet la possibilité de poursuivre ses études en priorité en master M2E (Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation) mention Professeur du second degré après réussite du CAPES. Les connaissances acquises au cours du cursus de licence correspondent aux thèmes de ce concours. En cas de modification du projet professionnel initial, cette formation permet également de poursuivre ses études en postulant à des masters en lien avec les sciences de la vie et les sciences de la Terre. Comme après toute formation de licence, une sélection est effectuée à l'entrée du master. Celle-ci repose sur la qualité du dossier, la cohérence du parcours de formation et la capacité d'accueil de la formation de master.

Insertion professionnelle

Journaliste scientifique.

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires d'emplois publiés par l'[ODiF \(Observatoire de la Direction de la Formation\)](#)

Les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois \(ROME\)](#) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Contacts

Coordination scolarité Académie ESJ Lille

Magali Hayot

✉ magali.hayot@univ-lille.fr

Directeur Académie ESJ Lille

Olivier Aballain

✉ olivier.aballain@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Villeneuve d'Ascq

📍 ESJ Lille rue Gauthier-de-Châtillon - Lille

Campus

🏠 Campus Cité scientifique

En savoir plus

Faculté des Sciences et Technologies

🔗 <https://sciences-technologies.univ-lille.fr/>

École supérieure de journalisme de Lille

🔗 <https://esj-lille.fr/>